

LA PROSPECTIVE TERRITORIALE

POUR QUOI FAIRE ? COMMENT FAIRE ?

Session de formation • 30 et 31 mai 2013 • Paris

futuribles
INTERNATIONAL

Objectifs

Confrontés au même contexte extérieur (mondialisation de l'économie, essor des nouvelles technologies...), des territoires s'affirment comme des pôles majeurs de développement tandis que d'autres déclinent. L'analyse comparée de leurs performances et attractivité révèle que les territoires sont bien plus maîtres de leur destin que, souvent, leurs responsables ne l'imaginent : les facteurs endogènes jouent un rôle stratégique essentiel, à commencer par l'aptitude des acteurs locaux à se mobiliser autour de projets partagés. La prospective territoriale s'avère être un puissant catalyseur vis-à-vis du processus qui doit permettre :

- ▀ d'établir un diagnostic des territoires et d'explorer leurs futurs possibles à moyen et à long terme ;
- ▀ d'identifier en fonction de leurs atouts et handicaps spécifiques, les projets les plus mobilisateurs et d'identifier les acteurs et les leviers pouvant jouer un rôle déterminant dans leur développement ;
- ▀ d'apporter des réponses pertinentes et cohérentes pour la mise en place d'une politique d'aménagement et de développement durable.

Ainsi cette prospective des territoires à des échelles géographiques différentes, connaît-elle un développement sans précédent, en raison des besoins croissants tant des élus que des techniciens des collectivités territoriales, ainsi que des services de l'État, des entreprises et chambres consulaires.

L'objet de la formation est donc de former les participants aux méthodes et pratiques de la démarche prospective comme instrument d'évaluation et d'anticipation vis-à-vis des futurs possibles et comme instrument d'élaboration de projets et de stratégies de développement durable.

Y seront particulièrement exposés, en théorie et à partir de cas concrets, les concepts, les méthodes et les modalités de mise en œuvre d'une prospective appliquée à l'exploration des futurs possibles et souhaitables de territoires divers par leur taille et leurs caractéristiques : communautés urbaines, communautés d'agglomérations, pays, départements, régions...

Intervenants

Stéphane Cordobes, conseiller en charge de la prospective et des études à la DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale).

Pierre Houssais, directeur de la Prospective et du Dialogue public du Grand Lyon.

Hugues de Jovenel, président-délégué général de Futuribles International.

Véronique Lamblin, directrice d'études de Futuribles.

Pierre-Jean Lorens, directeur du Développement durable, de la Prospective et de l'Évaluation de la Région Nord-Pas-de-Calais.

Chloë Vidal, animatrice du groupe de travail Études/prospective à l'ARF (Association des régions de France), doctorante à l'École normale supérieure de Lyon en géographie et en philosophie.

Programme

JEUDI 30 MAI 2013

8h45 - Accueil des participants

9h00-9h30 - Introduction générale et présentation des participants

9h30-11h00 - Introduction à la prospective territoriale

- La prospective territoriale : pour quoi faire ?
- De la veille à l'exploration des futurs possibles (anticipation)
- De la construction d'un projet de territoire jusqu'à la stratégie

Hugues de Jouvenel

11h00-11h30 - Pause

11h30-12h45 - Les étapes de la prospective : du diagnostic du territoire à sa stratégie de développement

- Le problème des échelles territoriales et des horizons temporels
- La représentation du territoire en dynamique : le défi de « l'intelligence territoriale »
- Les scénarios exploratoires et l'identification des enjeux majeurs
- L'examen des politiques alternatives de développement

Hugues de Jouvenel

12h45-14h30 - Déjeuner commun

14h30-16h00 - La prospective en Nord-Pas-de-Calais : coconstruction des futurs possibles et transformation des politiques publiques régionales

- Une brève histoire de la prospective en région : des formes et des contenus qui évoluent
- Un système d'intelligence territorial qui se construit par étapes : les liens entre observation, prospective et évaluation
- Les outils hybrides de la démarche de prospective régionale : participation, expertise et délibération
- L'apport de la prospective dans l'actualisation du SRADDT (schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire)

Pierre-Jean Lorens

16h00-16h30 - Pause

16h30-18h00 - « Montagne 2040 », une démarche de prospective participative en Rhône-Alpes

- L'évolution des modèles de développement et d'aménagement des montagnes face au changement climatique, à la mondialisation économique...
 - La politique de développement des zones de montagne de la Région Rhône-Alpes : des enjeux nationaux et européens
- Chloë Vidal*

VENDREDI 31 MAI 2013

9h00-10h30 - Le Havre Pointe de Caux estuaire à l'horizon 2020

Présentation d'un exercice complet de prospective territoriale

Véronique Lamblin

10h30-11h00 - Pause

11h00-12h30 - La direction de la Prospective et du Dialogue public (DPDP) du Grand Lyon

- De Millénaire 3 à la DPDP : comment s'est développée une approche prospective spécifique à la communauté urbaine de Lyon
- Penser et accompagner les interfaces entre actions publiques et évolutions sociétales (exemples)
- Stratégies territoriales, évolutions institutionnelles et demande de sens

Pierre Houssais

12h30-14h15 - Déjeuner commun

14h15-15h45 - La démarche de prospective « Territoires 2040 »

- Les systèmes spatiaux approchés par les scénarios
 - Les enjeux et interpellations stratégiques de la démarche
- Stéphane Cordobes*

15h45-16h15 - Pause

16h15-17h15 - Pourquoi et comment organiser une démarche de prospective territoriale

Les facteurs de réussite et d'échec

Hugues de Jouvenel

17h15-17h30 - Synthèse et évaluation

Hugues de Jouvenel

Public

Cette formation s'adresse aux élus et techniciens des collectivités territoriales et aux services de l'État en charge de l'aménagement et du développement des territoires, aux entreprises, aux chambres consulaires et, plus généralement, à toutes les parties prenantes des démarches de prospective territoriale. Le nombre de participants sera limité afin de permettre un maximum d'échanges et d'appropriation des concepts et des méthodes.

Supports

Un dossier de base sera remis aux participants comprenant la copie papier des principaux supports utilisés ainsi qu'un CD-Rom et une bibliographie.

Inscription

Corinne Roëls • Futuribles International

47, rue de Babylone, 75007 Paris, France • Tél. + 33 (0)1 53 63 37 71 • Fax + 33 (0)1 42 22 65 54

E-mail : croels@futuribles.com • Site Internet : www.futuribles.com

SIRET : 784 314 940 00056 • APE : 9499Z • N° TVA : FR21 784314940 • N° d'agrément : 11751653975

Participant

Nom - Prénom

Organisation - Service

Adresse

Code postal - Ville - Pays

Tél. Fax

E-mail

N° TVA

Si différentes :

Adresse de convocation

Adresse de facturation

- S'inscrit à la formation « La prospective territoriale. Pour quoi faire ? Comment faire ? »
des 30 et 31 mai 2013, au prix de 1 506,96 € TTC*, soit 1 260 € HT + TVA 246,96 € (19,6 %)

**Les frais de participation comprennent la participation à l'ensemble de la formation, les déjeuners et les supports. Toute inscription multiple permet, dès la deuxième inscription, de bénéficier d'une réduction de 10 % (remise non cumulable avec les remises dont bénéficient les membres de Futuribles International). Les membres partenaires de Futuribles International sont dispensés de frais de participation (valable pour une personne). Les membres associés bénéficient d'une réduction de 50 % (valable pour une personne).*

Règlement

- Par chèque à l'ordre de Futuribles International

- Par virement bancaire. Banque Neuflyze OBC, F-75410 Paris cedex 08

RIB : 30788-00107-10202041200-24 / IBAN : FR76 3078 8001 0710 2020 4120 024 / BIC : NSMBFRPPXXX

- Par carte Visa American Express n°

Expire fin Cryptogramme

- Au reçu d'une facture

Date : Signature et cachet :

Modalités pratiques

La formation a lieu au siège de Futuribles International, 47 rue de Babylone, 75007 Paris, France.

Bouton sous le digicode pour ouvrir la porte cochère, fond de cour, interphone, 2^e étage.

Métro : Saint-François-Xavier, Vaneau ou Sèvres-Babylone. Parking : Bon Marché ou Invalides.

Vous recevrez une lettre de convocation confirmant l'enregistrement de votre inscription et une facture valant convention de formation. Sur simple demande, nous pouvons vous transmettre une convention de formation et une liste d'hôtels.

Conditions générales de vente

En cas d'annulation, formulée par écrit 10 jours avant la formation, les droits d'inscription, moins 15 % de frais de dossier, seront remboursés. Au-delà, aucun remboursement ne sera effectué et les frais seront dus en totalité mais les personnes inscrites pourront se faire remplacer. Futuribles International se réserve la possibilité de faire évoluer le contenu ou de changer d'intervenants. Si par suite de circonstances majeures, Futuribles International ne pouvait assurer à la date prévue la tenue de la session de formation, elle s'engage à proposer de nouvelles dates de remplacement. En cas de litige entre les parties, seul le tribunal de commerce de Paris est réputé compétent.



ASSOCIATION FUTURIBLES INTERNATIONAL

47, rue de Babylone, 75007 Paris, France

Tél. + 33 (0)1 53 63 37 70 - Fax + 33 (0)1 42 22 65 54

E-mail : forum@futuribles.com - Site Internet : www.futuribles.com